

GESTION DES RISQUES CÔTIERS

ÉPISODE 2 : ENJEUX ET PISTES D' ACTIONS PARTAGÉES

Valérie MOUCHARD

Commune de Saint-Paul – Île de La Réunion
Direction - Biodiversité et Ressources Naturelles
Service - Aménagement Paysager et Suivi Environnemental

Ministère de l'Environnement
Agence Française de développement de l'Union Européenne
en partenariat avec le Business Mauritius

03 / 06 / 2025



CONTEXTE : Commune de Saint-Paul

CIMETIÈRE MARIN



Front de mer de la
Baie de Saint-Paul Sud
Patrimoine historique

CAMBAIE



Future Ecocité
Phaonce

SUPERFICIE 241,3 km²
HABITANTS 105 240

GRAND FOND



Habitations du littoral
au nord du Port de Saint-
Gilles

ROCHES NOIRES



Plage naturelle
remplacée par un
enrochement artificiel

BRISANTS



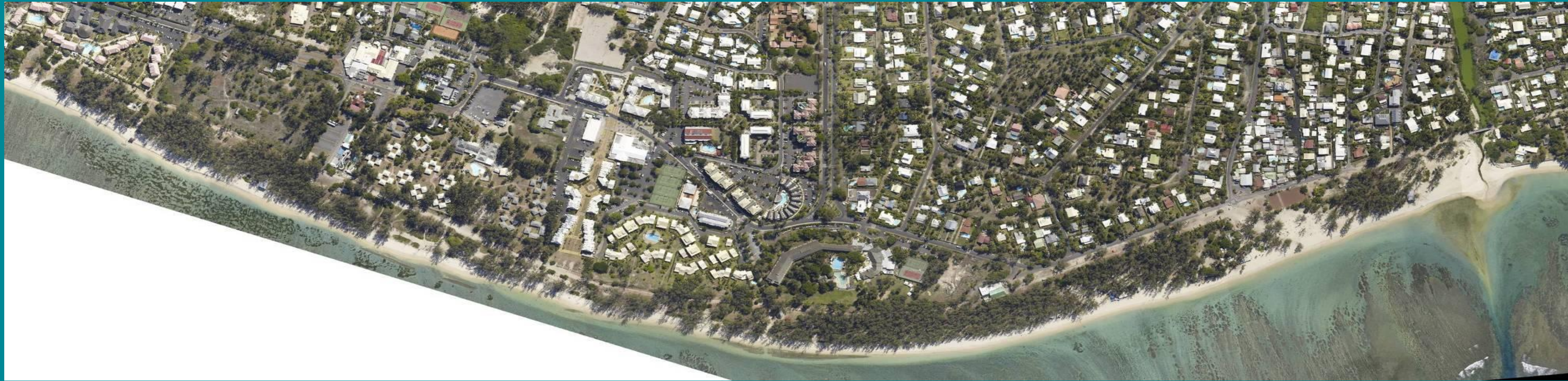
Sud du Port de Saint-Gilles
En accretion

Indicateur national d'érosion côtière

- Recul sup. à 3 m/an
- Recul entre 1,5 et 3 m/an
- Recul entre 0,5 et 1,5 m/an
- Recul entre 0 et 0,5 m/an
- Non perceptible
- Avancée entre 0 et 0,5 m/an
- Avancée entre 0,5 et 1,5 m/an
- Avancée entre 1,5 et 3 m/an
- Avancée sup. à 3 m/an

LINÉAIRE CÔTIER 30 km
16 plages (sable blanc ou noir)

CONTEXTE : Frange littorale boisée de l'Hermitage Les Bains



HERMITAGE LES BAINS



PAYSAGE EMBLÉMATIQUE & TOURISTIQUE DE LA RÉUNION

Linéaire *2,2 km*

FORTE FRÉQUENTATION DU SITE

70 % Visiteurs des autres communes
Touristes

CONTEXTE : Déroulé du projet

2002 CONSTAT

Forte dégradation de la plage - Fréquentation croissante (crise requin)
Boisement monospécifique de Filaos (*Casuarina equisetifolia*) sénescents
Pollutions liées à l'urbanisation et réceptacle de plusieurs bassins versants.

2003 RÉFLEXION

Programme de renaturation de la plage - Etudes reboisement ONF / expertise Roland TROADEC
Plantations avec les écoles, mécénat

2004 EXPÉRIMENTATION PILOTE

Mise en œuvre d'une zone expérimentale de lutte contre l'érosion au sud du périmètre



2011 FINANCEMENT

Financement européen FEDER - Volet tourisme : 70 % des études et des travaux éligibles

2012 → 2023 ÉTUDES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES 250 000 €

2013 CONTRAT DE CULTURE

4 000 arbres, 20 000 arbustes, 18 000 couvre sol (hors regarnis)

2018 CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Information, Concertation et Education à l'environnement pour une adhésion au projet

2019 → 2025 TRAVAUX DE PLANTATION 4 300 000 €

2019 - Au niveau des anciens restaurants de plage (Points durs accentuant l'érosion)
2020 - Suspension de 6 mois → Crise COVID

ENTRETIEN 300 000 €

REPRISE HAUT DE PLAGE 200 000 €

Tranche affermie D

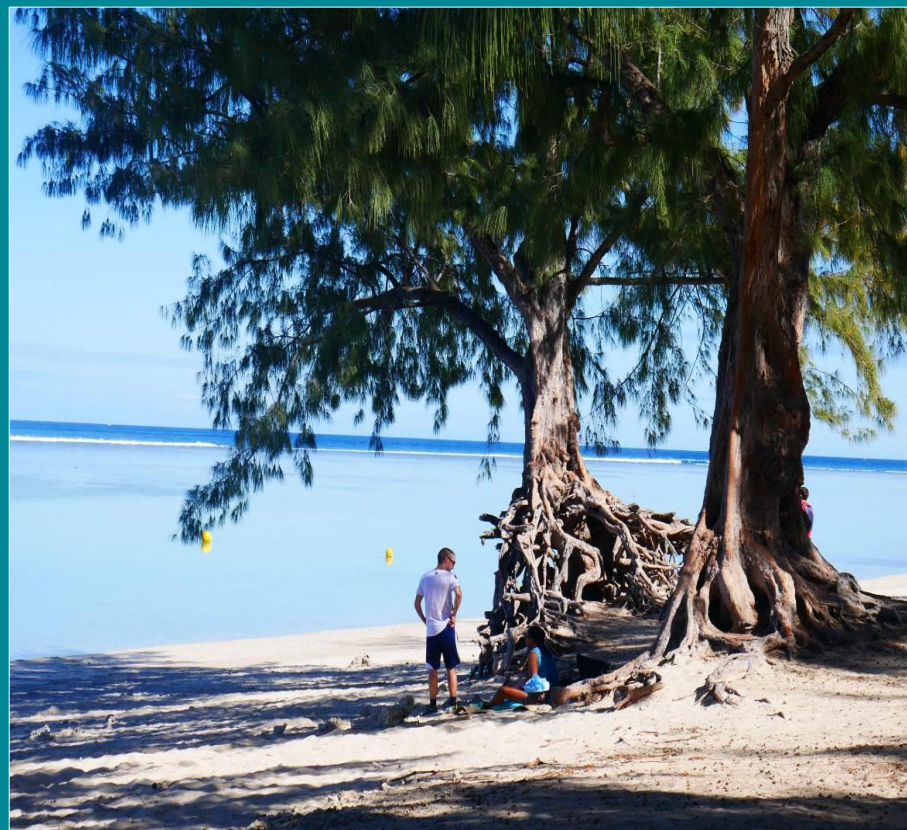


Trans



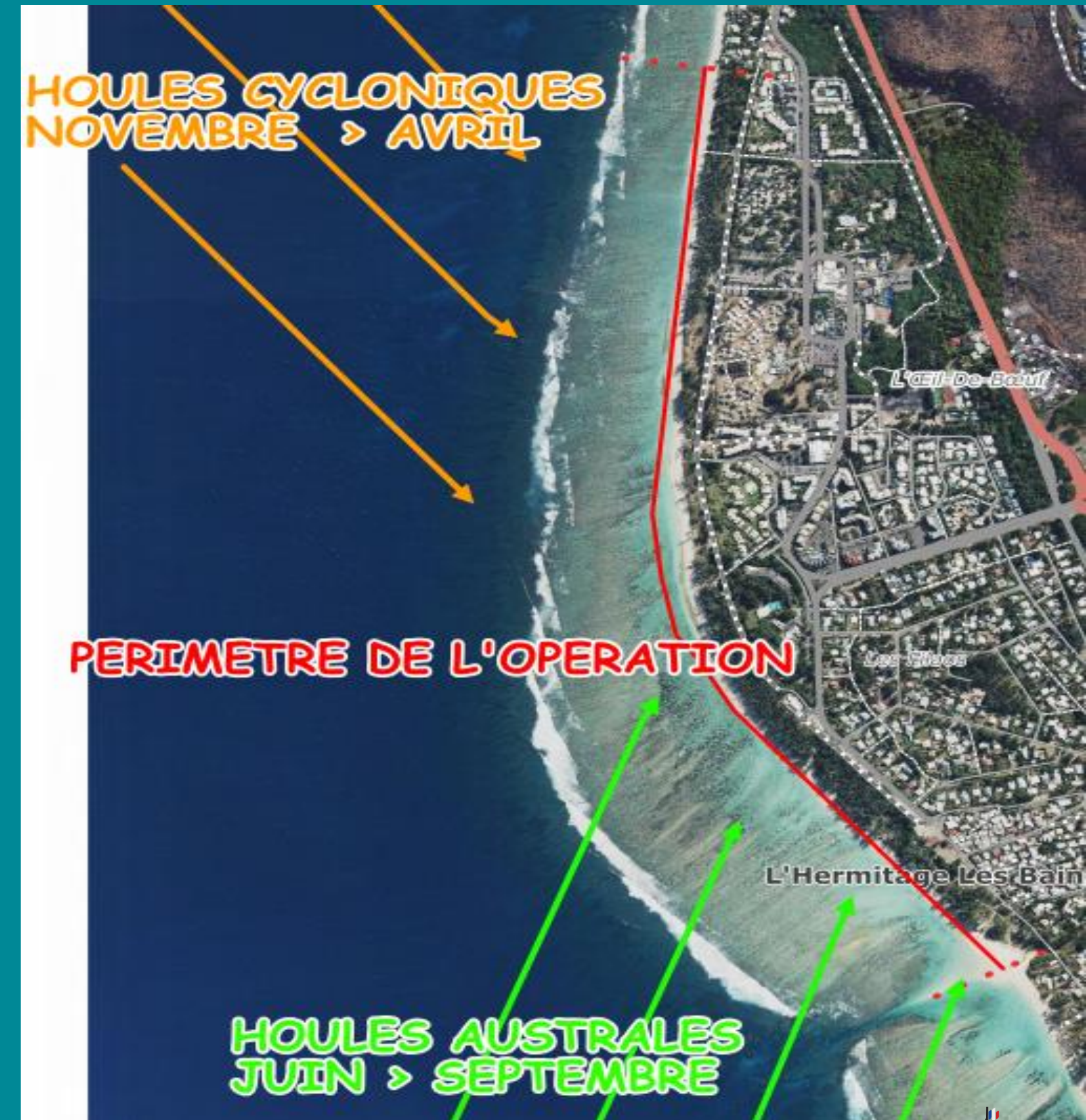
PROJET : Action pour limiter le recul du trait de côte

STRUCTURES VÉGÉTALES TÉMOINS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

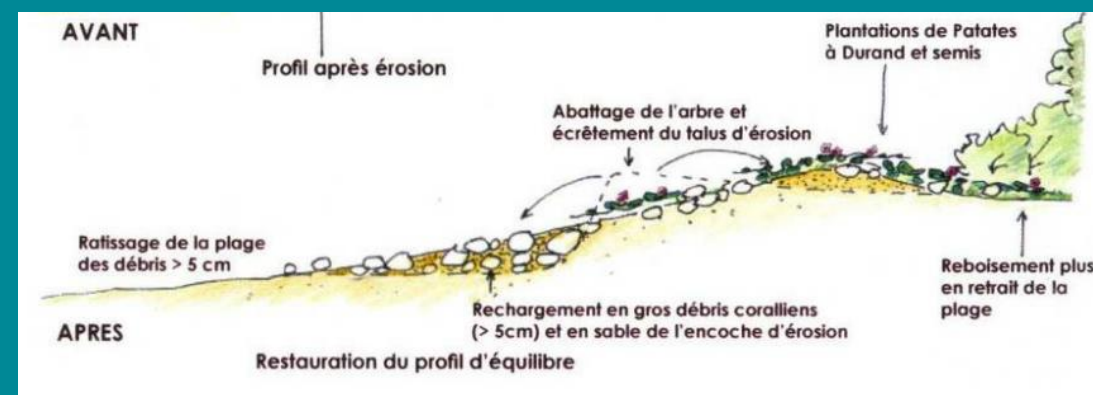
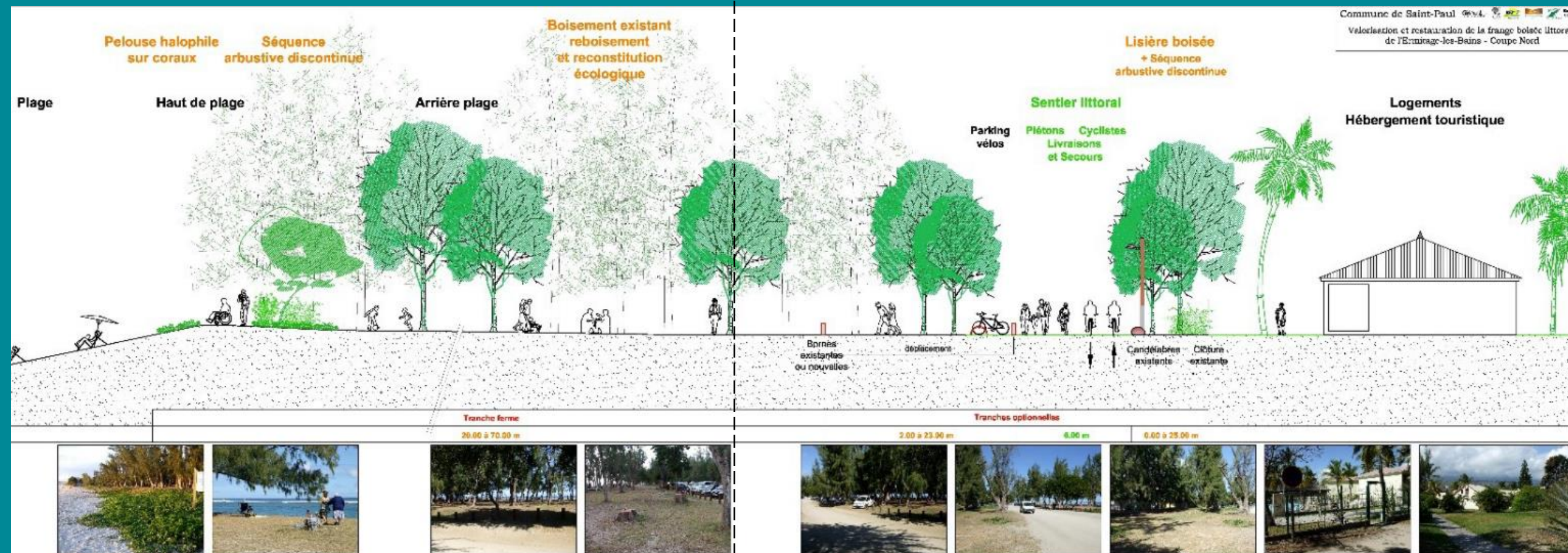


COMMUNICATION IMPORTANTE

Acceptation du public à l'abattage des filaos (points durs)



PROJET : Action pour limiter l'érosion du trait de côte



RESPECTEZ LES LIANES!
EMPRUNTEZ LES SENTIERS LA PLAGE EST PROTÉGÉE

AIDEZ-NOUS A PRESERVER NOTRE PLAGE !
Le sable est rare, ne le laissons pas s'envoler.
Le milieu dunaire est fragile : confortons-le ensemble !

Les lianes piègent le sable porté par le vent et conservent le sable emporté par la mer. Les lianes contribuent de manière naturelle à lutter contre l'érosion du littoral.

Ensemble, préservons notre patrimoine !

Commune de Saint-Paul
ILE DE LA REUNION

PROJET : Action pour limiter l'érosion du trait de côte

PROCESSUS SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

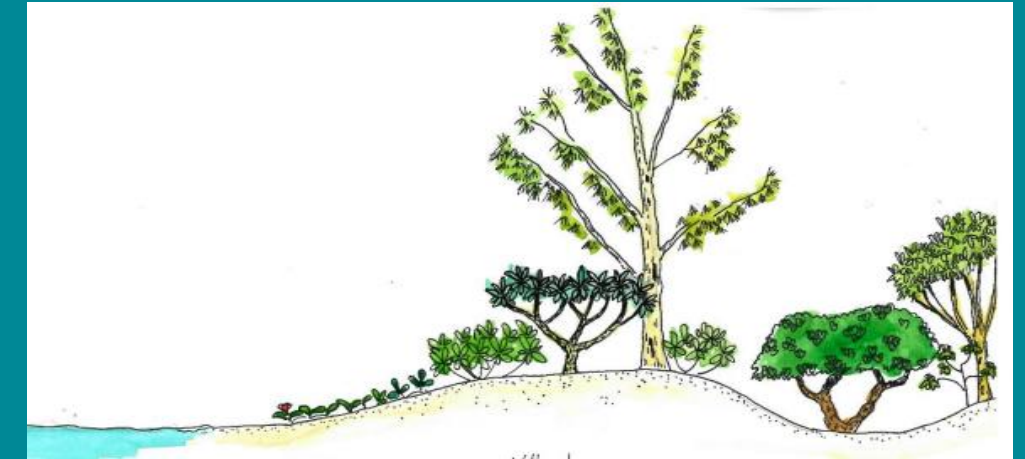
Aménagements légers favorisant la résilience de la plage
Nécessite de l'entretien et la maintenance réguliers et pérennes

Filaos
Veille des points durs

Casiers
Maintenance

Plantations
Arrosage, renouvellement

Efficacité non immédiate : temps d'installation de la végétation – rôle de fusible



Usagers Riverains

Concertation



Volet social
Gouvernance inclusive du territoire

Lutte EEE

Reprofilage

Irrigation

Pérennité /Adaptabilité du projet au changement

Plantation



Communication / Pédagogie

Reconnecter un projet au territoire
Réapprendre la culture du risque

PROJET : Travaux de ré-ensablement de 2019 à 2025

ZONE LA PLUS IMPACTÉE : MÉDIANE / SUD



Durant les fortes houles



Arrière plage atteinte par l'eau



Reprofilage doux avec 2 500 m³ de sable

Stock des chantiers de construction de la zone depuis 2012
Vérification de compatibilité : Etude structure et granulométrie

AGGRAVATION SECTEUR NORD / POSTE MNS



État des plantations des casiers



Resistance des casiers et du poste MNS



Destruction de $\frac{3}{4}$ du poste MNS

PROJET : Travaux de ré-ensablement de 2019 à 2025

AGGRAVATION SECTEUR NORD / POSTE MNS



Cyclone BELAL : 18 mois après adaptations
Disparition des sanitaires persistants



Abattage des filaos



Ré-ensablement avec 1 500 m³ de sable
Sable provenant du Port de Saint-Gilles et de la Plage des Brisants



Volume du ré-ensablement totale disparu

Reconstruction d'un nouveau poste MNS en arrière + Reprofilage et confortement du haut de plage



Territoire de l'Ouest

Ré-ensablement réalisation des cordons dunaires avec accès en diagonal



Bureau de Recherches Géologiques et Minières

Préconisation pour le reprofilage

Adaptation : hauteur inférieure aux préconisations (sécurité)

Commune de Saint-Paul

Enlèvement des Filaos

Végétalisation et arrosage

Pose de casiers anti-piétinement via des chantiers de sensibilisation



PROJET : Travaux de ré-ensablement de 2019 à 2025

SECTEURS PEU IMPACTÉS

Bien que : - Houles successives
- Piétinement des usagers



Reconstitution de la dune
Présence d'une souche témoin d'un ancien filao (non point dur)

Maintien du dispositif de plantation et des casiers de protection
Progression de la végétation per-haline du haut estran aux
arbustes au pied du cordon dunaire côté arrière plage

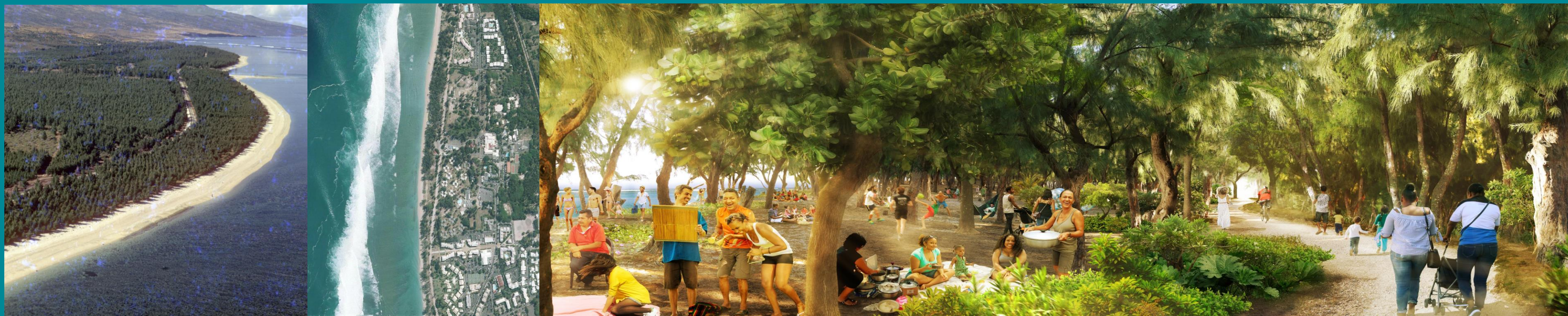


Protection de nos paysages littoraux : l'affaire de tous

2019 CONCOURS DE LA CAPITALE NATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
Prix coup de coeur

2020 PRIX THOMAS JOLY
Premier prix

2023 FILM "CLIMAT : DES RESISTANTS EN OUTRE-MER" DE JEAN-MICHEL VENNEMANI
Cité comme exemple



Sans coraux en bonne santé, il n'y a pas de récifs coralliens ; Sans récifs coralliens, il n'y a pas de protection contre la houle ;
Sans protection contre la houle, la plage est fortement exposée et l'être humain et ses activités sont menacés.

Notre patrimoine naturel et ses bénéfices rendus sont notre meilleur atout pour la résilience de nos littoraux.

Observons, respectons, restons humble et faisons avec, pas contre la nature.

L'empreinte actuelle de l'activité humaine est très visible mais pas irréversible et peut devenir encourageante pour les générations à venir.

MERCI !

POUR VOTRE ATTENTION

www.mairie-saintpaul.re      

